



Tél.: +352 51 61 21 – 510
Fax: +352 51 61 08

1. Objet

Le présent règlement s'applique aux terrains de paddele-tennis situés sur le territoire de la Ville de Dudelange.

Il s'applique à toutes les utilisateurs des terrains de paddele-tennis

Toute personne utilisant les terrains de paddele-tennis, est présumée avoir pris connaissance du présent règlement, y avoir adhéré et s'être engagée à en respecter toutes et chacune des dispositions

2. Réservation et modalités d'utilisation

Les installations sont accessibles, en principe, du 15 avril au 15 octobre de 08 h 00 à 22 h 00.

Pendant cette période le terrain de paddele-tennis est réservé au club local de tennis, tous les mardis et jeudis de partir de 17 h 00

La réservation d'un terrain de paddele-tennis se fait par le service des sports de la Ville de Dudelange au Centre sportif René Hartmann.

Service des sports

Tel : 516121-510

E-Mail : sport@dudelange.lu

Lors de la première réservation un formulaire de réservation est à remplir.

La réservation des terrains s'effectue toujours d'heure en heure avec une durée maximale de 2 heures par réservation.

3. Matériel

Il Aucun matériel n'est mis à disposition.

Les joueur(ses) doivent apporter leurs propres balles et raquettes.

code postal
L-3401 Dudelange

boîte postale
BP 73

internet
www.dudelange.lu

e-mail
ville@dudelange.lu

fax
+352 516121-299

téléphone
+352 516121-1



4. Chaussures

Le port de chaussures de sport est obligatoire.

Il est interdit de se rendre sur la surface de compétition en soulier ordinaires ou en chaussures sales.



5. Interdictions

Il est interdit :

- d'utiliser des véhicules ou engins à roulettes sur la surface de compétition ;
- d'amener à l'intérieur du site du Stade John F. Kennedy des animaux, même si ceux-ci sont tenus en laisse ou en cage sauf ceux améliorant les conditions de vie des personnes à mobilité réduite ;
- d'abandonner, de jeter des papiers, objets et déchets de tout genre ailleurs que dans les corbeilles spécialement réservées à leur collecte ;
- de salir ou de souiller de quelque façon que ce soit les installations qui font l'objet du présent règlement ;
- l'accès au complexe sportif est interdit à toute personne sous influence d'alcool, de drogue ou dont le comportement donne aliénation aux activités ou son désir de troubler l'ordre.



6. Alimentation – tabac – détruits

Il est interdit d'amener des bouteilles en verre sur la surface de compétition.

Les bouteilles d'eau vides, tout comme les déchets et détruits de quelque nature qu'ils soient, doivent être placés ou jetés dans les poubelles, spécialement mises à la disposition à cet effet.

Il est interdit de fumer sur le site du Stade John F. Kennedy

7. Assurances, responsabilités et sanctions

En cas d'accident survenu au cours de l'utilisation du terrain, il appartient au responsable de prendre les mesures nécessaires.

Les utilisateurs sont responsables de toutes dégradations et de tous dégâts quelconques causées aux installations.

Toutes dégradations et tous dégâts quelconques sont à signaler au service des sports de la Ville de Dudelange.



Tél.: +352 51 61 21 – 512
Fax: +352 51 61 08

LE JEU

REGLE 1 – POSITION DES JOUEURS

Le paddle-tennis se joue uniquement en double (double messieurs, double dames, ou double mixte). Chaque équipe se positionne d'un côté du filet. Aucun joueur, en début de point, ne peut se trouver à l'extérieur du terrain.

Le joueur qui reçoit peut se placer n'importe où dans son camp, au même titre que son partenaire qui ne reçoit pas le service. Le partenaire du serveur peut également se placer n'importe où dans son propre camp. Seul le serveur doit se trouver derrière la ligne de fond, et à gauche ou à droite de la ligne centrale.

REGLE 2 – CHOIX DU COTE ET DU SERVICE

Le choix du côté du terrain, et le choix de servir ou de recevoir au premier jeu, se déterminent par tirage au sort. L'équipe qui gagne le tirage au sort peut choisir entre :

- a) Servir ou retourner ; dans ce cas l'équipe adverse aura le choix du côté.
- b) Le côté ; dans ce cas l'équipe adverse aura le choix entre servir ou recevoir.
- c) Laisser le choix à leurs adversaires.

REGLE 3 – DECOMPTE DES POINTS

Le calcul du score est le même qu'au tennis (15, 30, 40, jeu, set, match). Un match se joue en deux sets gagnants. A 40 partout, application du point décisif.

Le set est gagné par la première équipe qui atteint 6 jeux avec deux jeux d'écart. En cas d'égalité à 5 jeux partout, on ira jusqu'à 7 jeux gagnés, toujours avec deux jeux d'écart.

Si les deux équipes arrivent à 6/6, un jeu décisif sera disputé. Le premier à sept points avec deux points d'écart, gagne le set.

En cas d'égalité à 7/7 ou 7/6 le jeu décisif se poursuit jusqu'à ce qu'une équipe prenne deux points d'avance. Point décisif : A 40 partout, l'équipe qui reçoit choisit alors de quel côté elle recevra ce septième point du jeu. Les relanceurs ne peuvent pas changer de position pour recevoir ce point décisif.





L'équipe qui remporte le point décisif gagne le jeu. Super Jeu décisif : en cas d'égalité à un set partout, un super jeu-décisif à 10 points sera joué. L'équipe qui remporte ce super jeu décisif avec 2 points d'écart remportera la partie.



REGLE 4 – DELAIS REGLEMENTAIRES

Début de la partie : Chaque équipe dispose au maximum d'un délai de 10 minutes après l'heure de convocation, pour se présenter sur le court. Après ce délai, l'équipe pour laquelle il manque au moins un joueur sera déclarée forfait par le juge-arbitre.



Temps d'échauffement / Temps de repos : Le temps d'échauffement avec les adversaires, est obligatoire et de 5 minutes. Le jeu doit être continu. Pas d'interruption de jeu entre deux services. 20 secondes de repos maximum peuvent être prises entre deux points. 90 secondes de repos maximum peuvent être prises à chaque changement de côté (sauf après le 1er jeu de chaque set). Deux minutes de repos sont autorisées à chaque fin de set. Interruptions en cours de partie : Si une partie est interrompue (pluie, incident technique...), les temps d'échauffement suivant seront appliqués : - Jusqu'à 5 minutes d'interruption : pas d'échauffement –



De 6 à 20 minutes d'interruption : 3 minutes d'échauffement - Plus de 21 minutes d'interruption : 5 minutes d'échauffement. Le jeu devra reprendre exactement là où il s'est arrêté : même score, même serveur, même camp pour chaque équipe.

Délai en cas de blessure : 3 minutes sont accordées à chaque joueur pour soins médicaux. Le joueur peut bénéficier de deux soins supplémentaires lors des deux changements de côté suivants, mais ces soins doivent se faire dans le temps imparti du changement de côté (soit dans les 90 secondes réglementaires). Les soins médicaux se comptabilisent par joueur, et un joueur d'une équipe ne peut en aucun cas « donner » les soins auxquels il a règlementairement droit à son partenaire.

REGLE 5 – LES CHANGEMENTS DE COTE

Les changements de côté interviennent quand la somme des jeux disputés au cours du set est impaire. A la fin du set, si la somme des jeux est impaire : changement de côté. Si la somme des jeux est paire, les joueurs iront se replacer du même côté pour le premier jeu du set suivant ; ils changeront de côté après le premier jeu du set. Au cours d'un jeu décisif, les joueurs changent de côté tous les 6 points. Si une erreur a été commise dans l'ordre des changements de côté, l'ordre correct sera rétabli dès la découverte de l'erreur. Si l'erreur est découverte après un premier service faux, le point sera rejoué et le serveur disposera donc de deux services.

REGLE 6 – LE SERVICE



Comme au tennis, le serveur doit servir dans le « carré » diagonalement opposé. La balle doit d'abord rebondir dans le carré de service adverse avant de pouvoir être retournée. Elle peut ensuite rebondir plusieurs fois sur les murs ou le grillage. Pour engager le point, les deux pieds du serveur doivent se trouver derrière la ligne de service (ligne « de fond », parallèle au filet), et entre la prolongation imaginaire de la ligne centrale et la vitre latérale. Le serveur ne doit en aucun cas toucher la ligne de service, ni la ligne imaginaire centrale avec l'un de ses pieds. Au moment de la frappe, le serveur doit avoir au moins un pied au sol. Le service doit s'effectuer « à la cuillère », à hauteur de ceinture, ou en dessous de la ceinture, et après rebond ; le rebond doit être effectué dans la moitié de terrain du serveur et obligatoirement derrière la ligne de fond (attention, un service est annoncé faute si le serveur rate totalement la balle en essayant de la frapper).



Après le premier rebond dans le carré de service adverse, la balle ne doit pas toucher la partie grillagée sinon la balle est comptée faute. Deux essais sont possibles, si les deux sont erronés le point est pour l'adversaire. Si la balle touche le filet puis franchit le filet en tombant dans le bon carré de service opposé, la balle est let et à rejouer. Le serveur reste le même pendant un jeu. Le receveur ainsi que les deux coéquipiers peuvent se placer où ils le souhaitent dans leur camp respectif. L'équipe qui sert au premier jeu choisit quel joueur sera le premier serveur. Au jeu suivant, idem pour l'équipe adverse.



L'ordre des serveurs devra rester toujours le même jusqu'à la fin du set. L'ordre peut changer à chaque début de set pour chaque équipe. Si une erreur est commise sur l'ordre des serveurs, cette erreur doit être réparée dès sa découverte, et le bon joueur doit alors reprendre le service, le score acquis restant établi. Si en revanche, l'erreur n'est découverte qu'après un jeu terminé, l'inversion des serveurs restera alors de mise, et c'est donc ce nouvel ordre qui sera utilisé jusqu'à la fin du set (même principe si l'erreur est découverte lors d'un jeu décisif).

REGLE 7 – LE REBOND

A l'exception du service et du retour de service, une balle peut être prise de volée.

La balle n'a le droit qu'à un seul rebond au sol. Dans l'échange, après un rebond au sol, la balle peut toucher n'importe quelle autre surface excepté le sol de son propre camp. Ainsi, la poignée de la porte, les grillages, les murs font partie intégrante du terrain. Le second rebond au sol marque la perte du point.

En revanche, après avoir franchi le filet, toute balle qui touche en premier une autre surface que le sol est «faute» pour le serveur.



La balle peut être reprise en dehors du court si et seulement si un deuxième rebond au sol n'a pas été effectué. Il y a point gagnant, si après un rebond dans le camp adverse, la balle revient dans son camp sans avoir été touchée par un adversaire.



REGLE 8 – POINT PERDU Une équipe perdra le point :



- Si un des deux joueurs, sa raquette, ou quelconque objet lui appartenant touche le filet ou ses montants pendant que la balle est en jeu.
- Si la balle rebondit deux fois dans son camp. - Si la balle est frappée dans le camp adverse.
- Si un joueur frappe deux fois la balle. - Si la balle touche un joueur ou un objet de son équipement.
- Si un joueur lance la raquette pour toucher la balle (port de la dragonne obligatoire). NB : attention, le point sera correct si la balle rebondit dans l'angle du terrain adverse, en touchant simultanément le sol et un ou plusieurs murs (ou vitres).

